



Différents moyens d'agir et de s'impliquer !

Vous aussi, devenez un partenaire de la nouvelle école du numérique de Montpellier

Contact :
Elisabeth GREPPO
e.greppo@fondationface.org

FACE Hérault – 8 bis bd Ledru Rollin – 34000 Montpellier –
04.99.23.17.69



PARRAINAGE

d'un.e apprenant.e

Intérêts pour l'apprenant.e :

- Vous le/la guidez dans le monde professionnel du numérique (connaissance des métiers, de l'entreprise, ...)
- Vous l'accompagnez dans son développement professionnel (l'aider à trouver ses points forts, le/la conseiller sur le CV, les entretiens, la prise de confiance, ...)
- Il/elle participe à la vie de l'entreprise (moments conviviaux, teambuilding ...)

Intérêts pour vous :

- Une action utile et valorisante,
- Une expérience enrichissante et un vrai challenge !
- Un accompagnement qui se fait à votre rythme, selon vos disponibilités et avec des modalités de rencontres diverses (vis-à-vis, téléphone, skype, etc...), 1 à 2 fois par mois.

Un support de FACE Hérault :

- Des outils,
- Des ateliers,
- Un relais en cas de difficultés,
- FACE Hérault est là pour vous accompagner !





STAGE/IMMERSION

en entreprise

Développeur Web

Le stage :

Un stage de Développeur Web/Mobile : front end, back end, HTML, CSS, JavaScript,), administrations systèmes (sous Linux), programmation d'objets connectés, gestion de projet et conception d'interfaces

La période :

- Périodes d'immersion dans votre entreprise à partir du mois d'avril pour définir ensemble le cahier des charges du stage
- Stage « pratique » du 18/07 au 05/08

STAGE CONVENTIONNE ET NON REMUNERE





VISITES D'ENTREPRISE, EVENEMENTS

Vous pouvez également participer en :

- Permettant aux apprenants.es de visiter votre structure et organisation, un moyen essentiel pour eux de mieux connaître les différents environnements de travail.
- Organisant /participant à des événements mettant en lien les apprenants.es et les entreprises : tournoi sportif, afterworks ou petits-déjeuners thématiques, hackatons ...

ATELIERS KIDS

La formation Up To by Simplon s'appuie notamment sur le « learning by teachnig » et multiplie les situations où l'apprenant.e transmet son savoir et savoir-faire.

Nous organisons dans ce cadre **des ateliers de codage à destination des enfants des collaborateurs** d'entreprise (de 8 à 17 ans) : un mercredi après-midi, 2h d'atelier pour un groupe d'enfants, à votre demande !

Une grande expérience ludique et formatrice pour les enfants, une action fédératrice et motivante pour vos collaborateurs, et pourquoi pas faire naître des vocations chez les enfants !



MECENAT de l'Ecole du Numérique Up To

- Devenez mécène d'un projet innovant à fort impact social, participez et soutenez le développement de UP TO !
- Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés peuvent bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60 % du montant du don dans la limite d'un plafond de 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel.
- Vous pouvez le valoriser dans le bilan RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), bilan obligatoire pour les entreprises de plus de 500 salariés actuellement.

